

ACTUALITÉ DE LA TROUSSE À PROJETS

www.trousseaprojets.fr

La Trousse à projets, première plateforme de financement participatif en ligne entièrement dédiée à la pédagogie de projet, offre aujourd'hui aux enseignants et à leurs élèves un nouvel outil pour faire connaître leurs initiatives et réunir les financements nécessaires à leur concrétisation. Le bilan de son activité en cette fin d'année scolaire montre les potentialités d'un dispositif encore trop peu connu dans les écoles, collèges et lycées.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE SIGNIFICATIVE

La plateforme a été déployée à l'automne 2017, dans le cadre d'un groupement d'intérêt public (GIP), suite à une expérimentation menée au printemps de la même année dans cinq académies pilotes (Lille, Montpellier, Orléans Tours, Reims, Versailles). Sur l'ensemble de l'année scolaire 2017-2018, 125 campagnes de collecte ont été publiées parmi lesquelles 2 sur 3 concernaient le premier degré. L'année 2018/2019 a été marquée par une augmentation significative de l'activité avec 570 collectes publiées et une participation du second degré désormais équivalente à celle du premier degré.

	2017-2018	2018-2019
Nombre de visiteurs	80 000	240 000
Campagnes publiées	125	570
Montant moyen collecté par projet	1 200 €	1 240 €
Taux de réussite (objectif financier minimum atteint ou dépassé)	80%	75%
Nombre de porteurs de projets inscrits sur la plateforme	425	1 600
Nombre de donateurs inscrits	4 000	15 000

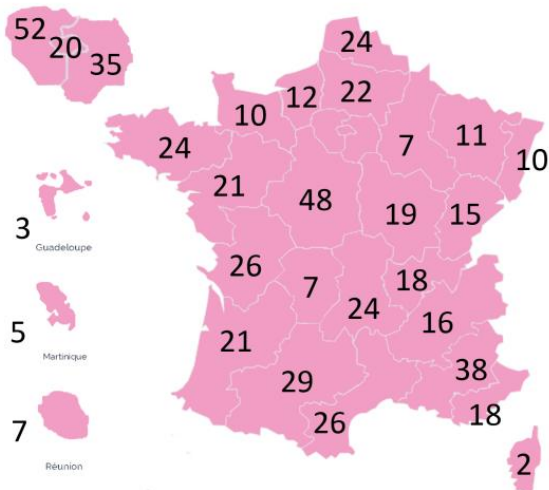
Les donateurs, particuliers ou entreprises, peuvent soutenir un projet particulier (don fléché) ou contribuer par un don non fléché, mais critérisé sur un territoire ou une thématique ou un niveau scolaire. Les dons ouvrent droit à réduction d'impôts dans le cadre de la loi sur le mécénat.

Un soutien financier (jusqu'à 50% de l'objectif de la collecte) a été apporté, cette année, à 70 projets dont l'entourage immédiat est plus difficilement mobilisable, par l'intermédiaire du fonds de solidarité Trousse à projets, abondé par les mécènes partenaires de la plateforme au niveau national¹ et par les dons non fléchés effectués sur la plateforme.

¹ Deux conventions de partenariat ont été signées respectivement avec la Fondation AG2R-la Mondiale et la Fondation Aéroport de Paris. Des discussions sont en cours avec la SACEM pour les campagnes relatives aux projets de création musicale.

POUR FINANCER UNE DIVERSITÉ DE PROJETS ET DE BESOINS

Répartition académique des campagnes



Les projets déposés sur la plateforme sont de natures très diverses : sorties scolaires, classes de découvertes, expériences internationales, organisation d'un évènement, créations à caractère culturel ou artistique, créations d'outils pédagogiques... Ils concernent des thématiques variées (arts et culture, développement durable, culture scientifique et technique, numérique, citoyenneté, histoire et mémoire, sport,...). La collecte de fonds peut financer l'ensemble du projet ou venir compléter un financement (permettant par exemple d'abaisser la contribution des familles, ou de couvrir une dépense non éligible dans le cadre d'une subvention).

L'utilisation de la plateforme renforce le lien avec les parents, en donnant à ces derniers de la visibilité sur les projets auxquels participe leur enfant et en leur permettant de jouer un rôle actif dans la dynamique de collecte. Elle permet aux élèves d'acquérir et de mobiliser des compétences liées au multimédia, à la communication, aux pratiques numériques, fortement sollicitées dans la démarche même du financement participatif.

UNE PLATEFORME ENRICHIE DE NOUVELLES FONCTIONALITÉS

La Trousse à projets dans sa première version offrait la possibilité de valoriser la pédagogie de projet, d'organiser la collecte de fonds dans le respect de la réglementation, de nouer un dialogue entre porteurs de projets et donateurs pour constituer ainsi une communauté autour de projets et de valeurs partagées.

La plateforme dispose désormais dans sa deuxième version de nouvelles fonctionnalités, dédiées respectivement aux directeurs d'école et chef d'établissements d'une part, aux gestionnaires des structures réceptrices des fonds d'autre part. Ces développements permettent d'automatiser les circuits de validation nécessaires à la conduite de la collecte de fonds ainsi que l'édition et l'envoi des reçus fiscaux aux donateurs.

Un centre de ressources adossé à la plateforme offre un accompagnement aux utilisateurs pour toutes les étapes de la démarche de financement participatif. Cet accompagnement est complété par des échanges individuels avec l'équipe opérationnelle du GIP.

Plusieurs documents sont disponibles, à la demande, pour faire aujourd'hui largement connaître la plateforme auprès des équipes éducatives dans les écoles, collèges et lycées. Des réunions de présentation du dispositif par l'équipe opérationnelle du GIP peuvent également être organisées dans les académies.

Contacts pour la Trousse à projets :

Claudie MARTENS,

Directrice du GIP Trousse à projets

01 55 55 69 11 claudie.martens@education.gouv.fr

